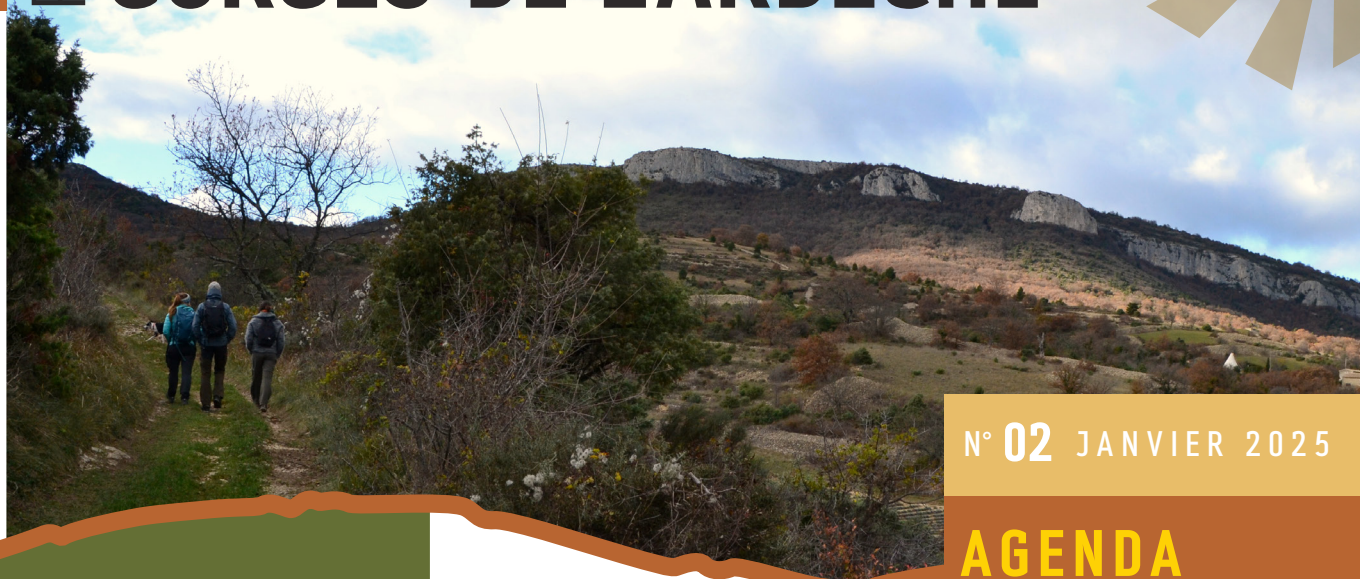




# PROJET Grand Site de France GORGES DE L'ARDÈCHE



N° 02 JANVIER 2025

## AGENDA

3 ET 4 FÉVRIER  
VISITE D'UNE REPRÉSENTANTE  
DU MINISTÈRE

20 MARS  
CONSEIL DE TERRITOIRE

AVRIL  
ATELIERS « FICHES ACTIONS »

## ÉDITO

Le label Grand Site de France est bien plus qu'une distinction, c'est une reconnaissance de la richesse et de l'authenticité d'un territoire. Pouvoir y prétendre est déjà le signe d'une réussite collective, là où d'autres ont échoué, dans la préservation de l'environnement, la valorisation du patrimoine culturel et historique, ainsi que la qualité de vie.

Être labellisé n'est pas une fin en soi. C'est un engagement pour l'avenir à consentir les efforts nécessaires pour rester à la hauteur du territoire d'exception des Gorges de l'Ardèche.

En récompense, ce label viendra conforter l'attractivité touristique, sera aussi un atout pour notre agriculture, en mettant en lumière des paysages, un patrimoine et un terroir unique. Il deviendra ainsi un levier de développement local, tout en préservant l'identité et l'âme des lieux pour les générations futures. Obtenir cette labellisation, c'est inscrire un territoire dans une démarche exemplaire, où conservation et dynamisme vont de pair.

**Luc Pichon,**  
Président de la communauté de  
communes des Gorges de l'Ardèche

## QU'EST-CE QUE LE PAYSAGE ?

Le paysage est au cœur de la démarche Grand Site de France, mais que met-on derrière ce terme ?

La convention européenne du paysage (Florence, 2000) définit le paysage comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». Par facteurs naturels, on peut entendre par exemple la géologie, le climat, l'hydrologie ; et par facteurs humains l'urbanisation, l'agriculture, le tourisme. Ces éléments sont liés et contribuent à façonner les paysages.

Cette définition met en évidence la notion de « perception » et ajoute ainsi une dimension sensible. Quel regard portons-nous sur cette partie de territoire ? Quel est notre rapport sensible à celle-ci ? Quelles sensations y sont associées ? Le paysage n'est pas seulement ce que l'on voit. D'autres sens entrent en jeu : l'odorat (n'associe-t-on pas nos paysages de garrigues à l'odeur du thym ?), le toucher (le vent sur notre peau, la roche sous nos pieds...), ainsi que l'ouïe (le chant des oiseaux, la circulation routière...) et vont influencer notre perception.

Celle-ci est aussi influencée par notre histoire individuelle, mais également par notre histoire collective et notre culture. Ainsi, le rapport au paysage n'est pas le même au Japon, au Maroc ou en France par exemple.

En France, nous avons un fort attachement aux paysages patrimoniaux, mais après des politiques de « mise sous cloche » au siècle dernier, nous sommes aujourd'hui dans une démarche d'accompagnement à l'évolution. En effet, les paysages sont associés à des dynamiques et changent constamment. Nous pouvons orienter ces évolutions par nos pratiques individuelles et collectives, afin d'en conserver la singularité et éviter sa banalisation. C'est là l'objet de la démarche paysagère au cœur du projet Grand Site de France.





Ateliers de concertation à Orgnac-l'Aven  
© SGGA

## COMMENT SE CONSTRUIT LE PROJET ?

Accompagné par un groupement de bureaux d'études (paysagistes et écologues), le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche anime le projet Grand Site de France.

Ce projet collectif est mené en concertation avec les élus, techniciens de collectivités, acteurs économiques et représentants du monde associatifs, conviés à des ateliers au fur et à mesure de l'élaboration du Plan de paysage et de biodiversité.

De plus, un Conseil de territoire a été mis en place. Instance décisionnaire du projet, il rassemble les élus des Régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie), des Départements (Ardèche, Gard), des EPCI (Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien, Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, Communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche), du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche, de l'Office de tourisme Gorges de l'Ardèche – Pont d'Arc, des communes cœurs patrimonial (Vallon-Pont d'Arc, Orgnac-l'Aven) et du conseil scientifique de la réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche.

Le dernier conseil de territoire s'est tenu le 28 novembre au complexe sportif intercommunal de Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Just-d'Ardèche et Saint-Martin-d'Ardèche.

Les orientations, objectifs et pistes d'actions ont été débattus.

## PLAN DE PAYSAGE ET DE BIODIVERSITÉ : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Suite à la validation du diagnostic du plan de paysage et de biodiversité en juillet dernier, la deuxième phase a été enclenchée : l'élaboration de la stratégie ! Quelles orientations souhaitons-nous donner à notre projet, à travers quels objectifs, pour répondre aux problématiques identifiées dans le diagnostic ? Et quelles pistes d'actions pouvons-nous envisager pour atteindre concrètement ces objectifs ?

C'est pour répondre à ces questions qu'une cinquantaine de personnes (élus, techniciens des collectivités, acteurs économiques et représentants du monde associatif) se sont retrouvées à Orgnac-l'Aven le 25 septembre.

5 grandes orientations se dessinent. Ainsi, **la préservation et la valorisation des patrimoines** (naturels, paysagers, culturels,

historiques), **la dynamisation des bourgs**, **le soutien d'une agriculture diversifiée**, ainsi que **le tourisme durable** seront au cœur du projet. La question de **la gouvernance** devra également être traitée afin de donner au territoire les moyens de mener à bien ce projet.

Au premier semestre 2025, la dernière phase permettra d'approfondir une quinzaine d'actions qui seront menées collectivement au cours des 10 prochaines années.

Vous souhaitez en savoir plus ? Les compte-rendus d'ateliers et rapports validés sont disponibles en ligne : [www.grandsite-combedarc-ardeche.fr/le-projet-grand-site/plan-de-paysage-et-de-biodiversite](http://www.grandsite-combedarc-ardeche.fr/le-projet-grand-site/plan-de-paysage-et-de-biodiversite)

Ateliers de concertation à Orgnac-l'Aven  
© Agence Folléa-Gautier





# LA MAÎTRISE DE LA FRÉQUENTATION AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

## ZOOM SUR LE PROJET PRÉVI-SITES

La SPL Gorges de l'Ardèche tourisme, le Pôle ressources national des sports de nature du CREPS et le SGGa se sont associés pour porter un projet de « gestion des flux dans les Gorges de l'Ardèche ». Porté administrativement par la SPL et désormais nommé « PREVI-SITES », il est lauréat sur 2024-2025 de l'appel à manifestation d'intérêt gestion des flux d'Atout France (agence nationale du tourisme). Cette reconnaissance nationale permet de dégager des moyens nouveaux communs pour optimiser le travail de connaissance, d'analyse et de stratégie de gestion durable des flux dans les Gorges de l'Ardèche.

Cette action contribue à la démarche de labellisation Grand Site de France des Gorges de l'Ardèche, objective les réflexions sur les pratiques des sports de nature au cœur de la réserve naturelle nationale et s'inscrit dans le projet de pôle d'innovation Outdoor « IO CAMP » porté par la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche.

### LES 4 OBJECTIFS PRINCIPAUX

Le projet s'articule autour de 4 objectifs principaux :

**1. Pérenniser les sources d'informations fiables et réaliser des analyses croisées des données existantes :** Flux vision tourisme (ADT 07) comme données de cadrage de la fréquentation, comptage routier (Département de l'Ardèche), éco-compteurs (SGGA), Outdoor Vision, traces d'utilisateurs (Pôle ressources national sports de nature),

comptage canoë (Elikia / Photo 07), webcam (SPL), bivouacs (SPL / SGGa).

**2. Confronter la réalité des enjeux environnementaux** (géolocalisés et précisés dans l'année) **avec la fréquentation réelle des espaces naturels** (Outdoor vision), **pour structurer et définir une stratégie de gestion des flux compatible et pérenne.**

**3. Elaborer un programme de formation / sensibilisation des acteurs clefs du territoire** (élus, professionnels des activités nature, du tourisme, formateur CREPS et accompagnateurs formés) **sur les enjeux couplés de préservation environnementale et de flux d'activités.**

**4. Communiquer en externe vis-à-vis des publics d'usagers des espaces naturels** (locaux, visiteurs) **et des relais d'informations.**

### L'AMBITION DU PROJET

L'ambition de ce projet est de disposer :

– à **court terme** d'informations utiles pour la gestion des flux, pour la sensibilisation des usagers locaux ou touristes vis-à-vis de leurs pratiques ;

– à **moyen terme** d'outils d'aide à la décision pour les élus ;

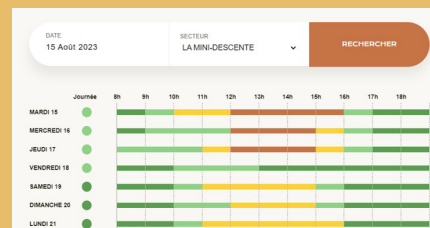
– à **long terme** d'une approche prédictive de l'impact du réchauffement climatique sur les activités de nature et la fréquentation des espaces naturels.

### DES MOYENS HUMAINS NÉCESSAIRES

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, le recrutement d'un expert en analyse de données a permis d'accélérer la mise en place opérationnelle du projet « PREVI-SITES ».

### L'EXEMPLE DE « CANOË MALIN »

L'expérience du dispositif « canoë malin » en est un excellent exemple. Il est facilement accessible sur le site web de l'Office de tourisme et des loueurs de bateaux. Il propose un affichage intuitif (par des codes couleurs) des prévisions journalières et horaires de la fréquentation des différents tronçons de la rivière Ardèche. Il permet ainsi à un usager d'être informé et de faire des choix – en toute connaissance de cause – sur son lieu de pratique et sur le moment le plus opportun pour naviguer avec tranquillité.



L'outil « canoë malin V2 » va être optimisé en 2025, évolutif en temps réel en utilisant l'intelligence artificielle et en intégrant les variables de hauteur d'eau et de météo à 5 jours, dans les prévisions de fréquentation.

## ACTUALITÉ DE LA COMBE D'ARC

### POURSUITE DES TRAVAUX ET ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION

Commencée à l'automne, la dernière phase de travaux de la Combe d'Arc se poursuit. Entre ouverture paysagère, aménagement de chemins, aménagement de mares, déplacement du parking, création d'une liaison piétonne sécurisée le long de la RD290, le paysage de la Combe se modifie. Bientôt, les engins de chantier et terrassements laisseront place à de nouveaux espaces à découvrir, avec un retour spontané de la végétation, des plantations nouvelles et une gestion future construite en concertation avec tous les acteurs du site. A noter, le secteur du futur parking Pont d'Arc – Méandre impliquera un approfondissement du volet archéologique dont le calendrier va retarder, pour ce seul secteur, la livraison de l'aménagement. A suivre...

Pour rappel, pendant cette phase de travaux, les conditions de circulation au cœur du site sont régulièrement actualisées sur le site internet du projet : [www.grandsite-combedarc-ardecche.fr](http://www.grandsite-combedarc-ardecche.fr)



## LE SENTIER DE NATURE DES GORGES DE L'ARDÈCHE

Le projet « Sentier de nature des gorges de l'Ardèche » est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt piloté par le CEREMA pour le compte du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Il porte sur la continuité et la mise en cohérence du cheminement reliant Vallon Pont d'Arc à Saint-Martin-d'Ardèche, soit 34 km. Empruntant des sentiers existants mais fragmentés, il permettra de proposer une signalétique homogène, ainsi que des étapes ressourçantes et contemplatives dans la Combe d'Arc, grâce à un parcours d'interprétation, ou à l'un des deux bivouacs, au cœur de la réserve naturelle nationale.

Preuve que fréquentation et préservation sont compatibles, le projet prévoit de contribuer à la restauration de milieux à forts enjeux comme la montagne de sable ou la tuffière du Révaou. Objet d'un partenariat local, animé par le SGGA, il est d'ores et déjà engagé et sera finalisé au cours de l'hiver 2025-2026.

## PROJET Grand Site de France GORGES DE L'ARDÈCHE

LETTRE D'INFORMATION | JANV. 2025 | N°02

### LA PIERRE SÈCHE, UN SAVOIR-FAIRE À L'HONNEUR EN 2025

En septembre dernier, le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche a lancé un appel à projets de restauration de petit patrimoine en pierres sèches, auprès des 16 communes du territoire de projet Grand Site de France. 3 candidatures ont été retenues :

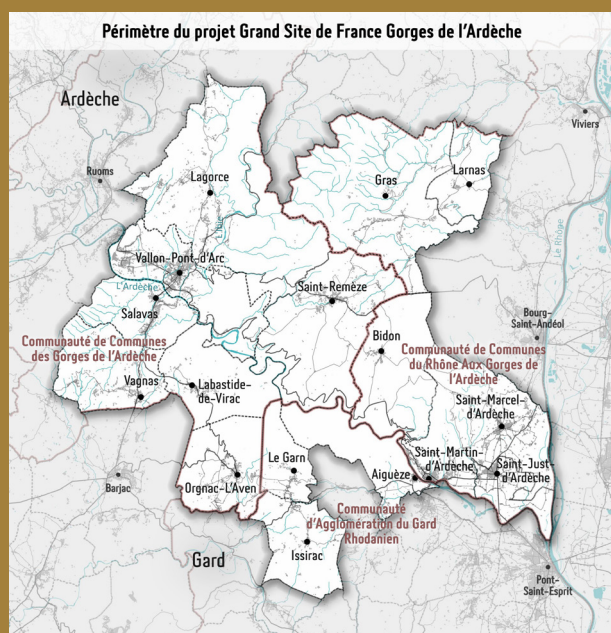
- > **Le Garn (30)** : projet de restauration de terrasses à côté d'un lavoir en entrée de village (D174) pour en faire un espace de pique-nique et détente ;
- > **Saint-Remèze (07)** : projet de restauration de muret, entre la calade et le grand lavoir situés sur la promenade du ruisseau des Fonts, futur lieu d'accueil d'animations villageoises ;
- > **Gras/Larnas (07)** : projet de réhabilitation d'un chemin bordé de murets de pierres sèches, pour rouvrir une liaison pédestre et cyclable entre les deux villages.

Le 3 décembre, trois muraillers professionnels de l'association *Gens des Pierres* se sont rendus sur ces sites pour évaluer l'ampleur des travaux et planifier les chantiers avec les communes et associations porteuses de ces projets, au printemps et à l'automne. De belles réalisations en perspective !

Vous souhaitez découvrir ce savoir-faire ancestral tout en contribuant à la remise en état de ce patrimoine ? Bonne nouvelle, les chantiers seront participatifs ! Mais attention, afin de permettre un encadrement de qualité, le nombre de places sera limité.

### Le saviez-vous ?

Depuis 2018, « l'Art de la construction en pierre-sèche : savoir-faire et technique » est reconnu comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Une candidature portée par plusieurs pays européens.



## QUESTIONS / RÉPONSES

### Vous avez des questions ?

Envoyez-les-nous par mail ([projet.gsf@gorgesdelardeche.fr](mailto:projet.gsf@gorgesdelardeche.fr)) nous tenterons d'y répondre dans les prochaines lettres d'information.

Directeur de la publication :  
Franck Cazin, Directeur du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

Rédaction : Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche, SPL Gorges de l'Ardèche Tourisme, Département de l'Ardèche, Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

Conception graphique : Irène Chauvel

✉ [projet.gsf@gorgesdelardeche.fr](mailto:projet.gsf@gorgesdelardeche.fr)

🌐 [grandsite-combedarc-ardeche.fr](http://grandsite-combedarc-ardeche.fr)

📱 Gorges de l'Ardèche | Facebook

Le Projet Grand Site de France est animé par le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche à l'échelle de 16 communes (Aiguèze, Bidon, Gras, Issirac, Labastide-de-Virac, Lagorce, Larnas, Le Garn, Orgnac-l'Aven, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Martin-d'Ardèche, Saint-Remèze, Salavas, Vallon-Pont-d'Arc et Vagnas) et en partenariat avec les collectivités ci-dessous.